

# Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

---

## PARCOURS PROPOSÉS

- Diplôme de formation générale en sciences médicales
- Diplôme de formation approfondie en sciences médicales

le Diplôme d'Etudes Spécialisées, après soutenance d'un mémoire.

## En bref

### Composante(s)

UFR de Médecine

## Présentation

Le troisième cycle connu aussi sous le nom d' « internat », dispense une formation clinique approfondie et dure une période qui varie de 3 à 6 ans selon la spécialité.

Depuis la réforme du 3ème cycle des études médicales entrée en vigueur en 2017, l'internat est structuré de la manière suivante :

- une phase socle (1 année)
- une phase d'approfondissement (2 à 4 ans)
- une phase de consolidation (1 à 2 ans)

L'internat permet aux étudiants de se former au sein des services hospitaliers ou de cabinets de médecine générale. Ces années seront constituées de stage de 6 mois rémunérés où les internes prennent en charge les patients en restant sous la responsabilité d'un sénior : examen clinique, prescription d'examens complémentaires et traitement.

Au terme de l'internat, les étudiants soutiennent une thèse de médecine afin d'obtenir le statut de « Docteur en médecine » et le droit d'exercer. La spécialité sera sanctionnée par

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**